

## Pass loisirs 2017 : faciliter l'accès aux loisirs

Pour renforcer sa politique de solidarité et de démocratisation culturelle, la Ville propose le **Pass loisirs** sous forme de **chèques cadeaux** aux enfants des personnes inscrites à Pôle emploi et domiciliées à Saint-Germain-en-Laye, sous conditions de ressources (quotient inférieur ou égal à 400 € de la carte Famille). La demande est à adresser au Centre communal d'action sociale (CCAS) du 15 juin au 11 août (centre administratif, 86-88 rue Léon-Désoyer).

### De multiples activités pour les enfants des travailleurs en recherche d'emploi

Remis à chaque **enfant âgé de 0 à 16 ans** révolus au 31 décembre de l'année en cours, le Pass loisirs vise à promouvoir l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs. Il permettra d'accéder à des activités telles que le cinéma, le théâtre ou encore à des festivals.

### Un pass qui s'inscrit dans la politique de solidarité de la ville

La Ville est soucieuse de la qualité de vie de tous ses habitants. Consciente des difficultés que rencontrent certains Saint-Germainois, elle pilote et anime des actions de prévention et de développement social à travers son CCAS. Chaque année elle vient en aide à de nombreuses familles (aides aux enfants) ainsi qu'aux personnes âgées grâce à des aides alimentaires.

*Pour pouvoir faire une demande au CCAS, un certain nombre de documents sont à présenter :*

- *Un justificatif de résidence attestant des 6 mois de résidence sur la commune de Saint-Germain-en-Laye ;*
- *Un avis de situation de Pôle emploi ou courrier attestant de l'inscription ;*
- *Une photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ;*
- *Le dernier relevé de situation de la CAF ;*
- *Une fiche récapitulative de la carte Famille ;*
- *La dernière décision judiciaire de la convention pour les parents séparés ou du jugement de divorce pour les parents divorcés.*

12/06

2017



#### CONTACTS

##### Attaché de presse

Timothé POULAIN

timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 81

##### Responsable de la communication

Nathalie GREGOIRE

nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr

01 30 87 20 83